

PRÉFET DE LA RÉGION
GRAND EST

COMITÉ PARITAIRE SYLVO-CYNEGETIQUE

Réunion du 27 octobre 2017
Point 2

Retour sur les réunions du sous-groupe de travail sur le massif du Donon

Validation des priorités de mise en œuvre d'indicateurs

À l'issue de la première réunion du groupe de travail « Donon » qui s'est tenue le 31 mars 2017, plusieurs pistes de travail ont été proposées. Parmi celles-ci figurait la mise en place d'un sous-groupe de travail paritaire consacré aux données et outils existants en termes de suivi des dynamiques des populations de gibier (cerf et chevreuil dans un premier temps) présentes sur le massif.

Ce sous-groupe de travail, constitué d'une vingtaine de personnes (FDC et FRC, ONF et COFOR, CRPF, DDT, ONCFS, DREAL, Conseil Régional et DRAAF) s'est réuni le 6 juillet 2017 à la préfecture des Vosges et le 12 octobre à la DDT de Meurthe-et-Moselle. Assistait également à ces réunions, Maryline PELLERIN, responsable de l'équipe « démographie et gestion des cervidés » à l'ONCFS.

Point 1 – Rappel sur les Indices de Changement Écologique (ICE)

Présentation faite par Mme Maryline PELLERIN, lors de la réunion du 6 juillet.

Le préambule à toute démarche est de fixer des objectifs, de façon partenariale entre les parties concernées (forestiers, chasseurs, administrations...).

Les ICE reposent sur le **concept de « densité-dépendance »**. On parle désormais d'adéquation entre populations et ressources du milieu et non plus de capacité d'accueil. Les ICE sont mesurés sur un animal ou un végétal dont l'évolution est dépendante de l'équilibre entre les populations de gibier et les ressources offertes par le milieu. C'est un suivi des réponses du système « population – environnement » aux variations relatives d'abondance d'animaux par rapport aux ressources disponibles.

Il existe 3 familles d'indicateurs :

- **ICE d'abondance** (variations d'abondance),
- **ICE de performance** (réponse des populations à la densité), qui renseigne sur le fonctionnement de la population,
- et **ICE de pression** sur la flore (réponse habitat/densité).

Un seul ICE ne permet pas de gérer une population : il est nécessaire de suivre chaque année au moins un indicateur par famille.

Il est par ailleurs indispensable d'avoir une lecture des indicateurs dans la durée et sur un nombre d'échantillons statistiquement représentatif pour lisser les variations inter-annuelles. De plus, la précision est primordiale : plus un indice est précis, moins de données sont nécessaires pour détecter un changement.

Le plan d'échantillonnage nécessite une certaine technicité.

La masse corporelle des faons doit être suivie dans la durée sur un échantillon calculé au préalable et selon un **protocole défini** dont les règles ont été rappelées par Mme Éveline NIVOIS le 12 octobre (pesée faite au

plus proche de la mort de l'animal, entièrement éviscéré avec un peson digital précis à 100gr). La masse corporelle sera corrigée par la date de tir avant l'analyse des résultats (notion de date médiane). La fiche technique ICE sur la masse corporelle a été renvoyée aux membres du sous-groupe de travail à l'issue de la réunion du 12 octobre.

La longueur de la patte arrière et le taux de gestation des femelles sont des indicateurs de performance intéressants à mettre en œuvre, car ils sont très précis. Le taux de gestation des bichettes est un indicateur particulièrement réactif aux changements d'abondance d'animaux par rapport aux ressources disponibles.

Pour les indicateurs de pression sur la flore, il existe les indices de consommation (IC) et ceux d'abrutissement (IA)

À l'issue de la mise en œuvre des ICE, il est procédé à la rédaction d'un document de synthèse qui intègre les variations temporelles des ICE, analyse les résultats des campagnes de chasse (attributions/réalisations) et conclut sur la notion d'équilibre. Il convient de compléter ce document par la réalisation d'un diagnostic de la régénération forestière afin d'avoir une vision la plus complète possible de l'état d'équilibre ongulé – forêt. Ce document se veut un outil d'aide à la décision pour les propositions à formuler en CDCFS.

Point 2 – Les outils disponibles sur le massif du Donon

Présentation réalisée par Mme Éveline NIVOIS, lors de la réunion du 6 juillet.

L'objectif de cette étape était d'objectiver la situation et de dresser un bilan des outils disponibles réellement et collectivement sur le massif. Un certain nombre de données (ICE mais pas seulement) existe. Toutefois, la nature des indices collectés et les protocoles diffèrent d'un département à l'autre ou ne sont pas connus de l'ensemble des acteurs.

Les échanges entre participants ont fait émerger des **constatations partagées** et des premières **pistes d'améliorations**. On note une forte attente de l'ensemble des participants de pouvoir travailler dans un climat de confiance pour échanger et partager les informations techniques, nécessaires à la construction d'un dialogue plus serein notamment dans le cadre des attributions annuelles.

Point 3 – Améliorations possibles et perspectives de travail

Les préconisations formulées sont les suivantes :

- **pérenniser les suivis en cours, tout en les améliorant et en les structurant**, à savoir :
 - compléter et optimiser les circuits d'indice nocturne. Leur répartition spatiale sur le massif doit être mieux étudiée. Il convient de prévoir des circuits d'une longueur de 25 à 35 km, avec 4 répétitions par an pour gagner en précision,
 - homogénéiser et fiabiliser ce qui se pratique pour les ICE de performance entre les 4 départements du massif, en retenant l'indice de la masse corporelle des faons. Il convient d'établir des échantillonnages interprétables et réalisables et de les mettre en œuvre de façon plus rigoureuse et plus précise. Le recours aux pesons digitaux est obligatoire tout comme l'application de protocoles (cf. fiches techniques ICE) rappelant le mode exécutoire pour procéder aux pesées ou autres mesures,
 - la gestation des biches et bichettes : la mise en place de cet indicateur avec des responsables de chasse motivés méritera d'être réfléchi ultérieurement.
- **étudier la question du contrôle par corps des animaux et en harmoniser les méthodes sur les 4 départements**,
- **améliorer le retour des informations vers l'animateur technique, en l'occurrence l'ONCFS**,
- **mettre en place les indices de consommation et les indices d'abrutissement**.

Les membres du groupe de travail ont validé en réunion ces axes d'amélioration et ont déjà précisé, d'un point de vue opérationnel, certains points dont le détail est précisé ci-après.

1. Pérenniser, améliorer et structurer les suivis d'indices de performance et d'abondance existants, notamment, dans un premier temps, le travail sur la masse corporelle des faons et l'indice nocturne

- **Masse corporelle des faons** : constituer un plan d'échantillonnage optimum (nombre de poids nécessaires et répartition sur le massif). La démarche doit s'appuyer sur des responsables de chasse motivés, préalablement identifiés par les fédérations et prêts à s'engager dans un protocole de pesée dans la durée. Les pesons digitaux seront fournis et une formation sur place assurée. Le 6 juillet, les représentants des fédérations de chasse 54, 88 et 67 (le représentant de la fédération de

la Moselle était absent à cette partie de la réunion) confirment être disposés à aller dans ce sens pour être opérationnels lors de la prochaine saison. Ils précisent en outre que le relevé de l'âge par vérification des maxillaires inférieurs est indispensable. Une présentation du protocole sera faite aux candidats potentiels par l'envoi d'une fiche descriptive. Lors de la réunion du 12 octobre, les 4 FDC ont débuté le travail d'identification des responsables de chasse motivés pour effectuer les relevés selon le protocole ONCFS. Lorsque le travail sera achevé et avant la fin du mois, les FDC transmettront la cartographie des lots de chasse et les noms des responsables retenus pour les pesées à l'ONCFS qui se chargera d'apporter son analyse technique sur la répartition des lots et leur répartition à l'échelle du massif entier.

L'obligation d'une pesée contradictoire chasseur-forestier alourdit la procédure. Il est décidé avec l'accord des personnes présentes d'assouplir la procédure en rendant la pesée contradictoire optionnelle (à entériner au besoin par la signature d'une charte signée entre les partenaires). En Meurthe-et-Moselle, pour l'instant, il est décidé de conserver une pesée contradictoire obligatoire afin de rétablir la confiance entre les partenaires.

La FDC88 propose de noter en remarque lorsque l'animal a été pesé mouillé. Cette proposition est retenue en rappelant également que tous les poids doivent être notés par les responsables de chasse sélectionnés en reportant cependant dans les remarques les éléments à prendre en compte dans l'analyse.

En Moselle, la DDT s'engage à organiser une réunion d'ici la fin du mois d'octobre en présence de l'ONF et de la FDC57 pour échanger sur la mise en place des ICE sur le département.

Il serait souhaitable de faire un **suivi multi-spécifique** (cerf/chevreuil). À ce stade, la collecte des poids des chevillards lors de la collecte des masses corporelles des faons de cerfs est une option, qui peut être choisie par les fédérations et pour laquelle l'ONCFS pourra apporter un avis technique et une analyse. La FDC54 va déployer les relevés de poids des chevillards dès cette saison, ils sont facultatifs pour les autres départements.

- **Indice nocturne** : Ce suivi est suffisant pour apprécier l'abondance relative. Il est proposé à la FDC54 de communiquer dans un premier temps à Mmes NIVOIS et PELLERIN, pour un avis technique, les tracés des circuits mis en place. Au-delà des tracés, il est proposé à la fédération de transmettre les résultats aux mêmes personnes pour les intégrer dans le dispositif d'information partagé. Une réflexion sur la répartition et la longueur des circuits sera menée sur l'ensemble du massif après le travail sur la masse corporelle des faons.

2. Avancer sur la mise en place des indices de consommation.

Lors de la réunion du 6 juillet, la FDC54, le CRPF et la DDT54 ont exprimé leur souhait de pouvoir engager ce travail à la suite d'une première réunion dans le département avec Mme PELLERIN avec l'objectif de commencer les premiers inventaires au printemps 2018.

Pour commencer les inventaires, il est nécessaire de définir préalablement et localement les massifs à enjeux sur lesquels seront définis, avec l'appui de l'ONCFS, un plan d'échantillonnage au sein de ces massifs. Mme PELLERIN a démontré qu'un plan d'échantillonnage sur l'ensemble du massif du Donon de 75 000 ha représenterait 9 000 placettes d'inventaire, ce qui n'est pas envisageable. Il est donc indispensable d'identifier des zones à échantillonner d'une surface de 5 000 à 10 000 ha, parmi les zones à fort enjeux sylvicoles, indépendamment du niveau de dégâts.

Une première proposition de carte définissant les massifs à enjeux à échantillonner a été diffusée par l'ONF lors de la réunion du 12 octobre. Cette carte doit être reprise pour représenter un sous-échantillon représentatif du massif du Donon. Dès à présent, il est acté que les FDC enverront leur remarque sur la première version de carte. Pour cette action, le calendrier prévisionnel est d'aboutir à la sélection des zones à enjeux pour décembre, afin de définir le plan d'échantillonnage et commencer les inventaires en mars.

3. Effectuer un important travail d'animation et de communication

Des animateurs locaux devront être formés aux ICE. Mme PELLERIN rappelle à ce titre la mise en place par l'ONCFS de stages de formation ouverts à tous les organismes.

Les membres du groupe de travail conviennent collectivement de se retrouver pour **une troisième réunion le 20 novembre 2017 à Nancy**, avec la participation de Mme PELLERIN, pour faire le point sur la mise en place des indicateurs de masse corporelle et préciser les modalités de mise en place opérationnelle de l'échantillonnage pour l'indice de consommation pour la prochaine saison (méthodologie de sélection, stratégie d'échantillonnage, moyen humain...).

Les différents diaporamas présentés lors de ces réunions sont consultables sur le site internet de la DRAAF : <http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Groupe-de-travail-Massif-du-Donon>

Annexe 1

Liste de présence – 6 juillet 2017 – Sous-groupe de travail « données et communication » du Donon

	Structure	Nom	Fonction
1	ONF	Rodolphe PIERRAT	Adjoint au DT ONF groupe Est
2	CRPF	Pascal ANCEL	Ingénieur – Référent cynégétique
3	CRPF	Patrick-Alphonse FRACHE	Vice-président des forestiers privés de Moselle
4	FDC 54	Roméo RIEDER	Directeur
5	FDC 54	Jonathan GUENAIRE	Administrateur
6	FDC 57	Gilles HUMBERT	Technicien
7	FDC 67	Estelle GLATTARD	Directrice
8	FDC 67	Gérard LANG	Président
9	FDC 88	Jean-Pierre BRIOT	Président commission grand gibier
10	FRC	Christophe URBANIAK	Directeur
11	DDT 54	Nicolas TOQUARD	Chef unité forêt – chasse
12	DDT 57	Olivier JACQUE	Chef unité chasse
13	DDT 67	Claudine BURTIN	Cheffe pôle milieux naturels et espèces
14	DDT 67	Philippe WOLFF	Chef unité chasse – pêche
15	DDT 88	Julien PHILIPPE	Technicien chasse
16	ONCFS	Catherine LHOTE	Déléguée régionale
17	ONCFS	Éveline NIVOIS	Chargée d'études et de développement
18	ONCFS	Maryline PELLERIN	Chef de projet Équipe Démographie et gestion des cervidés
19	ONCFS	Jacques BRIOT	Géomaticien
20	CR Grand Est	Margaux LEBECQUE	Chargée de mission
21	DREAL	Christophe KIMMEL	Chargé de mission – Référent chasse
22	DRAAF	Hervé RICHARD	Chef de pôle
23	DRAAF	Mélanie LUCAS	Chargée de mission

Annexe 2

Liste de présence – 12 octobre 2017 – Sous-groupe de travail « données et communication » du Donon

	Structure	Nom	Fonction
1	ONF	Rodolphe PIERRAT	Adjoint au DT ONF groupe Est
2	ONF	Franck JACQUEMIN	Directeur agence Sarrebourg
3	CRPF	Pascal ANCEL	Ingénieur – Référent cynégétique
4	FDC 54	Roméo RIEDER	Directeur
5	FDC 54	Jonathan GUENAIRE	Administrateur
6	FDC 57	Gilles HUMBERT	Technicien
7	FDC 67	Estelle GLATTARD	Directrice
8	FDC 67	Michel PAX	Administrateur
9	FDC 88	Jean-Pierre BRIOT	Président commission grand gibier
10	FRC	Christophe URBANIAK	Directeur
11	DDT 54	Nicolas TOQUARD	Chef unité forêt – chasse
12	DDT 57	Olivier JACQUE	Chef unité chasse
13	DDT 67	Philippe WOLFF	Chef unité chasse – pêche
14	DDT 88	Julien PHILIPPE	Technicien chasse
15	ONCFS	Catherine LHOTE	Déléguée régionale
16	ONCFS	Éveline NIVOIS	Chargée d'études et de développement
17	ONCFS	Maryline PELLERIN (visio)	Chef de projet Équipe Démographie et gestion des cervidés
18	CR Grand Est	Margaux LEBECQUE	Chargée de mission
19	DRAAF	Isabelle WURTZ	Chef de service
20	DRAAF	Mélanie LUCAS	Chargée de mission